وزارة الزراعـــــة
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

مشروع التسيير المستدام للموارد الطبيعية
و التجهيز البلدي و تنظيم المنتجين الريفيين - بروكْري

PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'ÉQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX (PROGRES)

لجنة إبرام الصفقات العمومية
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
CPMP/UGP - PROGRES

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

رقم: ..... °

Date : .....20/11/2026 ..... :بتاريخ

Le Président

الرئيس

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Nom de l'Autorité contractante : Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Equipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux-PROGRES

Dénomination du marché : Travaux de renforcement et de consolidation de 07 digues collectives en terre et d'aménagement de 16 boulis mixtes dans la zone d'intervention de PROGRES en six lots distincts, Phase II du Programme d'aménagement 2026

Mode de passation : Appel d'Offres International Ouvert

Nombre de lots : 6

Numéro du DAOI : N°07/CPMP/PROGRES/2026

Date de présentation aux candidats de l'AOI : 09/06/2026

Date d'ouverture des plis : 29/07/2026

Nombre des offres reçues : 12

Le marché est attribué comme suit :

Lot 1 : Les travaux de renforcement et consolidation de 04 digues collectives en terre dans les Moughataas de Djiguenny (02 digues), Kobenni (01 digue) et Kankossa (01 digue) sont attribués à **ETS HAMEX** pour un montant hors taxes de **Quinze Millions Quatre Cent Quatre-Vingt-Quinze Mille Six Cent Trente Ouguiyas (15 495 630 MRU HT)**, et un crédit d'impôt qui sera fixé par la commission fiscale. Le délai d'exécution est de six (6) mois.

Lot 2 : Les travaux de renforcement et consolidation de 03 digues collectives en terre dans les Moughataas de Kankossa (01 digue) et Maal (02 digues) sont attribués à **ETS HAMEX** pour un montant hors taxes de **Douze Millions Trois Cent Huit Mille Neuf Cent Soixante-Quatre**

PROGRES - Lot N° 206, PRTZ - Tél : +222 45 24 49 44 – E-mail : progres@progres.dev

Ouguiyas (12 308 964 MRU HT), et un crédit d'impôt qui sera fixé par la commission fiscale. Le délai d'exécution est de six (6) mois.

Lot 3 : Les travaux d'aménagement de 04 boulis mixtes dans les Moughataas de Djiguenni (03) et Kobenni (01) sont annulés.

Lot 4 : Les travaux d'aménagement de 04 boulis mixtes dans les Moughataas de Kankossa (02) et Ould Yengé (02) sont attribués à **ETS TENDEL** pour un montant hors taxes de **Dix-Sept Millions Soixante-Huit Mille Six Cent Quatre-Vingt-Seize Ouguiyas (17 068 696 MRU HT)**, et un crédit d'impôt qui sera fixé par la commission fiscale. Le délai d'exécution est de six (6) mois.

Lot 5 : Les travaux d'aménagement de 04 boulis mixtes dans les Moughataas de Monguel (02), Barkéol (01) et Maal (01) sont attribués à **ETS LIMAM & FRERES** pour un montant hors taxes de **Onze Millions Huit Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Trois Ouguiyas (11 885 483 MRU HT)**, et un crédit d'impôt qui sera fixé par la commission fiscale. Le délai d'exécution est de six (6) mois.

Lot 6 : Les travaux d'aménagement de 04 boulis mixtes dans la Moughataa de Maal sont attribués à **ETS TENDEL** pour un montant hors taxes de **Seize Millions Trois Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Six Cent Quatre-Vingt-Seize Ouguiyas (16 388 696 MRU HT)**, et un crédit d'impôt qui sera fixé par la commission fiscale. Le délai d'exécution est de six (6) mois.

La publication du présent avis intervient conformément aux dispositions des articles 40 et 41 du Code des marchés publics. Elle ouvre la voie au recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, conformément à l'article 55 dudit Code.

Nouakchott, le 20/11/2026

Mohamed Lemine Ould Lemrabott

CPMP/ UGP
PROGRES
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
LE PRESIDENT